

Dans le contexte de la francophonie intergouvernementale, la Direction a contribué au cours de 1969 à la participation du Canada aux Conférences des ministres de l'Éducation des États d'expression française d'Afrique et de Madagascar, à Kinshasa, du 13 au 18 janvier, et à Paris, du 1er au 4 décembre, où le 5 et le 6 décembre se réunissait également la première Conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays francophones. Le Canada participa de façon active, du 17 au 20 février, à l'importante Conférence de Niamey, capitale du Niger, laquelle établissait les assises de fondation de l'Agence de coopération culturelle et technique des pays partiellement ou entièrement de langue française. Le Canada a accordé son appui entier et enthousiaste au concept de l'Agence et a reçu à plusieurs reprises au cours de l'année la visite de monsieur Jean-Marc Léger, secrétaire exécutif provisoire de l'Agence, chargé par les pays participant à la Conférence de Niamey de la mission d'établir un projet de statuts ainsi que des programmes d'action pour la nouvelle Agence.

Dans le contexte de la francophonie privée, la Direction a participé entre autres aux préparatifs du Congrès annuel de l'Institut de Droit d'expression française, qui s'est déroulé au Canada du 7 au 13 septembre.

Direction des affaires des États-Unis d'Amérique

La Direction des affaires des États-Unis d'Amérique s'occupe de tout l'éventail des problèmes pratiques auxquels donnent lieu les relations du Canada avec les États-Unis. Elle assume au sein du ministère un rôle de coordination générale et celui-ci consiste en une révision et une analyse continues des grandes questions de plus en plus nombreuses qui concernent les deux pays. Dans l'exercice de cette fonction, la Direction se maintient en contact étroit avec les autres ministères et organismes de l'État, ainsi qu'avec les autres directions du ministère de qui relèvent d'abord les aspects particuliers de nos relations bilatérales comme les opérations de défense, les activités commerciales ainsi que les affaires consulaires et les questions économiques.

La Direction s'occupe en particulier des questions d'intérêt bilatéral qui sont du ressort de la Commission mixte internationale et de la Commission internationale de la frontière. Elle collabore donc étroitement avec ces deux commissions ainsi qu'avec l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent et d'autres commissions et organismes internationaux de qui relèvent les affaires canado-américaines. Entre autres fonctions, la Direction s'occupe de la mise en valeur des ressources hydrauliques, de questions de transport, des parcs internationaux, de la pollution de l'eau et de l'air, de toutes les commissions internationales sur les pêcheries et la conservation des pêcheries, de la navigation, de même que des questions de péage et de pilotage dans la Voie maritime du Saint-Laurent, de la circulation à la frontière des deux pays et des migrations qui ont des incidences internationales. La Direction veille également à la coordination des échanges de vues entre les ministères relativement à la construction et à l'entretien des ponts internationaux et aux questions du transport international dans la région canadienne de la côte du Pacifique.

Sur place, les relations du Canada avec les États-Unis sont assurées par l'ambassade du Canada à Washington, les consulats généraux à Boston,